

rangement de réciprocité, la même protection aux Canadiens à l'étranger, mais nous devons étudier cet article avec le plus grand soin afin d'en prévenir tout abus.

Ces quatre points que j'ai mentionnés sont importants et, comme je l'ai dit et redit, il importe que le comité les examine attentivement. Cependant, le bill est bien conçu en général, et je tiens à en féliciter le ministre. Je souhaiterais seulement que l'autre bill qui l'occupe présentement, le bill sur les ressources en eau du Canada, méritât d'être accueilli aussi favorablement.

M. Fairweather: Pour ce bill-là, le gouvernement mérite la note zéro.

M. Comeau: Pour conclure mes commentaires sur ce bill, monsieur l'Orateur, permettez-moi quelques réflexions personnelles. L'ère moderne nous oblige sans cesse à envisager l'impensable. Au nombre de ces choses impensables, il y a une catastrophe éventuelle entraînant des pertes de vie et des blessures, à la suite d'un accident nucléaire. Comme je l'ai déjà dit, j'espère le plus sincèrement du monde que la seconde partie de ce bill ne trouvera jamais de terrain d'application. Et à cette fin, monsieur l'Orateur, il importe que nous ayons une double approche en ce qui concerne la sécurité nucléaire au Canada. Ce bill constitue la seconde approche; une approche nécessaire, mais qui vient en second lieu. La première approche doit consister dans la fixation, pour les activités, les opérations de transit et l'administration de nos installations nucléaires, de normes extrêmement rigoureuses et qui seront appliquées avec vigilance. La sécurité des employés et du public sur le plan humain doit être la principale de nos préoccupations. Ce n'est que de cette manière que seront comblés les vœux que je forme actuellement en espérant que les dispositions de ce bill ne trouveront jamais de terrain d'application.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, notre parti ne veut pas retarder l'envoi du bill au comité qui en continuera l'étude. Permettez-moi de signaler en le présentant que le bill, initialement présenté au caucus libéral comme «loi sur les dangers nucléaires» est présenté sous le titre plus rassurant: Loi sur la responsabilité nucléaire. Je pense qu'on n'a pas voulu effrayer les gens. Le secrétaire parlementaire a voulu minimiser l'horreur d'un holocauste nucléaire. En tout cas, à mon avis le bill est éclairé car il tient compte de l'utilisation croissante de matière fissile dans l'industrie, l'agriculture et la médecine au Canada. Nous pouvons nous attendre à un accroissement à l'avenir de l'utilisation de cette matière. Elle constituera une source possible d'énergie électrique. Cela

peut d'une part entraîner des améliorations de notre écologie et, de l'autre, lui nuire. D'une part, la construction de centrales nucléaires rendra inutiles les grands barrages hydro-électriques qui bloquent nos cours d'eau et profanent de grandes et belles vallées partout dans la campagne. D'autre part, les installations nucléaires pourraient élever la température de l'eau et même si l'on peut la rajuster de quelques degrés en refroidissant les centrales à l'eau de rivière, cela pourrait disloquer tout le processus du frai des poissons anadromes.

Le bill anticipe l'époque où les bateaux, les avions et peut-être aussi les voitures seront à propulsion nucléaire. Il tend à garantir une certaine mesure d'assurance contre les fuites nucléaires ou le défaut des exploitants d'installations nucléaires de protéger le public en général. De ce point de vue, le bill a certainement des qualités.

Je vois que dans la définition des produits et des déchets radioactifs l'on a exclu les produits utilisés en médecine, dans l'agriculture et le commerce. Cette omission m'inquiète. Nous n'en finissons pas de découvrir que des matières que nous avions cru non toxiques sont en effet toxiques. Il y a là un effet cumulatif. Il se peut que des milliers de produits chimiques divers et complexes qui envahissent notre milieu tous les jours finissent par causer des dommages qui ne se voient pas au tout début. Certains produits chimiques, c'est bien connu, s'accumulent dans l'organisme pendant une période de temps considérable.

● (2.30 p.m.)

Songez aux effets nuisibles de la thalidomide, de l'insecticide DDT et des composés de mercure utilisés dans les Prairies. Ces produits chimiques, nous les croyions autrefois inoffensifs; nous savons aujourd'hui, forts de plusieurs années d'expérience, qu'ils ne le sont pas du tout. On pourrait en dire autant, je crois, du matériel nucléaire utilisé en médecine, en agriculture et dans d'autres domaines de l'industrie. Nous ne le considérons pas actuellement comme toxique mais il peut, du fait de l'accumulation, entraîner toutes sortes d'horreurs que pour le moment nous hésitons à envisager. Le public reconnaît l'horreur des explosifs nucléaires. Dans le monde entier, des groupes en faveur de l'interdiction de la bombe atomique organisent des marches pour montrer qu'ils se préoccupent de l'avenir de l'humanité. Quand on traite de l'énergie nucléaire, ce n'est pas d'un jouet qu'il s'agit. Jusqu'à une date récente, on ne s'est pas beaucoup soucié de voir la survie de l'humanité menacée sur notre planète si nous ne parvenons pas à imposer de sévères mesures pour lutter contre la pollution. Voilà pourquoi j'ai tendance à grossir mon inquié-